RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00463
Numéro SIREN : 444 771 083
Nom ou dénomination : ELIGEO

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2017 sous le numéro de dépôt 49854

1704992101

DATE DEPOT : 2017-05-22

NUMERO DE DEPOT : 2017R049854

N° GESTION : 2003B00463

N° SIREN : 444771083

DENOMINATION : ELIGEO

ADRESSE : 46-52 rue Albert.75013 Paris

DATE D'ACTE : 2017/04/26

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

NATURE D'ACTE : DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

PE 26.04.17 EL

03B463

S.A.S ELIGEO

au capital de 40 000 Euros

Siège Social : 46-52 rue Albert
75013 Paris

RCS PARIS B 444 771 083

ASSEMBLEE GENERALE

EN DATE DU 26 Avril 2017

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
22 MAI 2017
49854

L'An deux mille dix sept,
Le 26 avril,

A 11 heures,

Je soussigné **Jean-Marc Kalaidjian** représentant la société **GSMC**, Société par Actions Simplifiée au capital de 143 957 Euros, ayant son siège social sis 46-52 rue Albert – 75013 Paris-, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 484 722 004 Paris, Associée unique de la société «**ELIGEO**», Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros

L'Associée unique rappelle qu'elle exerce les pouvoirs dévolus de l'Assemblée des Associés par la loi et que les décisions sont adoptées dans les conditions prévues dans le Code du Commerce.

L'Associée unique rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- **Examen de la démission du directeur général Sébastien DEVAUX,**
- **Pouvoirs à donner**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Associé unique examine et accepte la demande de démission de Monsieur Sébastien DEVAUX, directeur général.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société GSMC

Représentée par Jean-Marc KALAIDJIAN